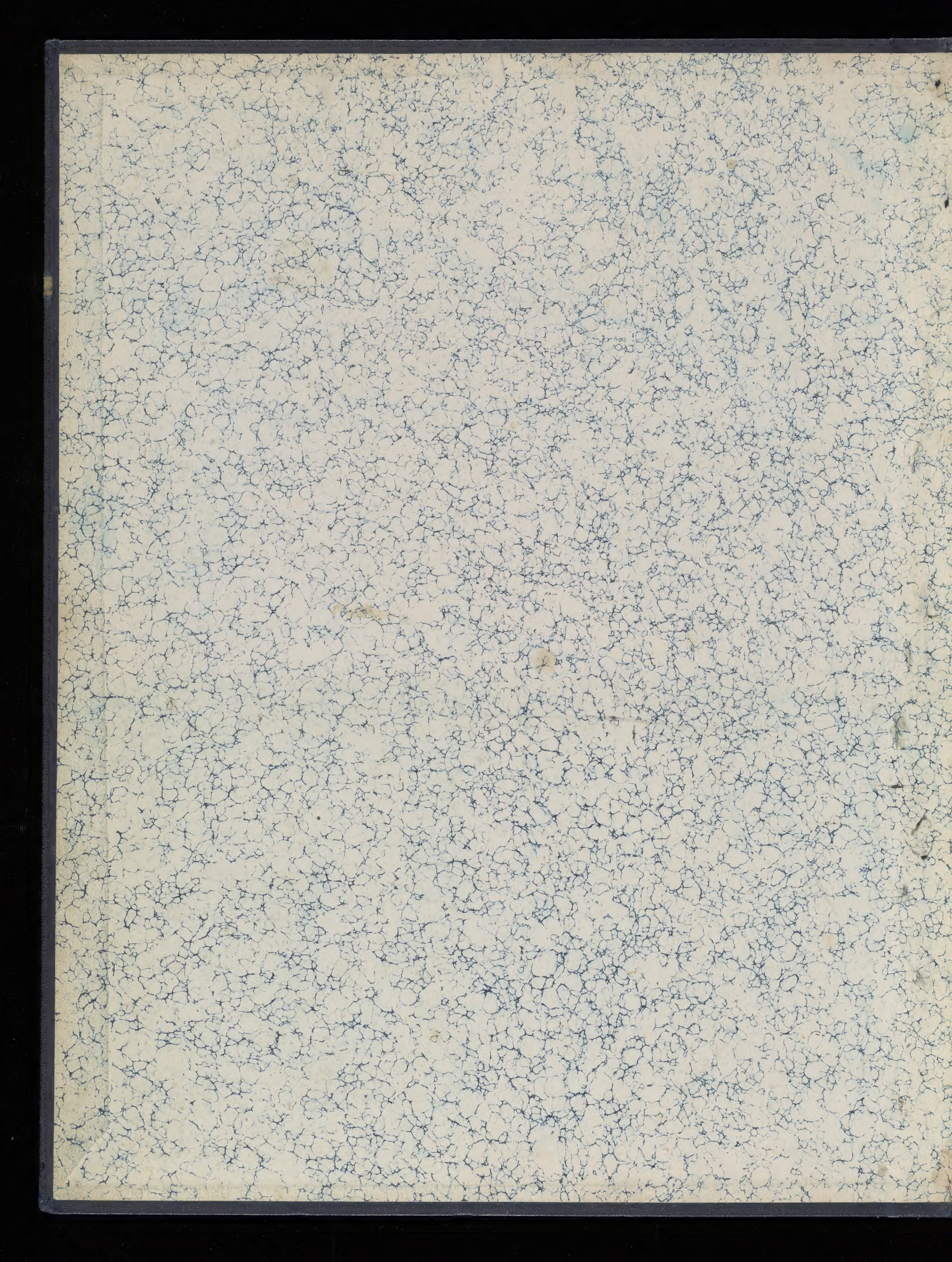
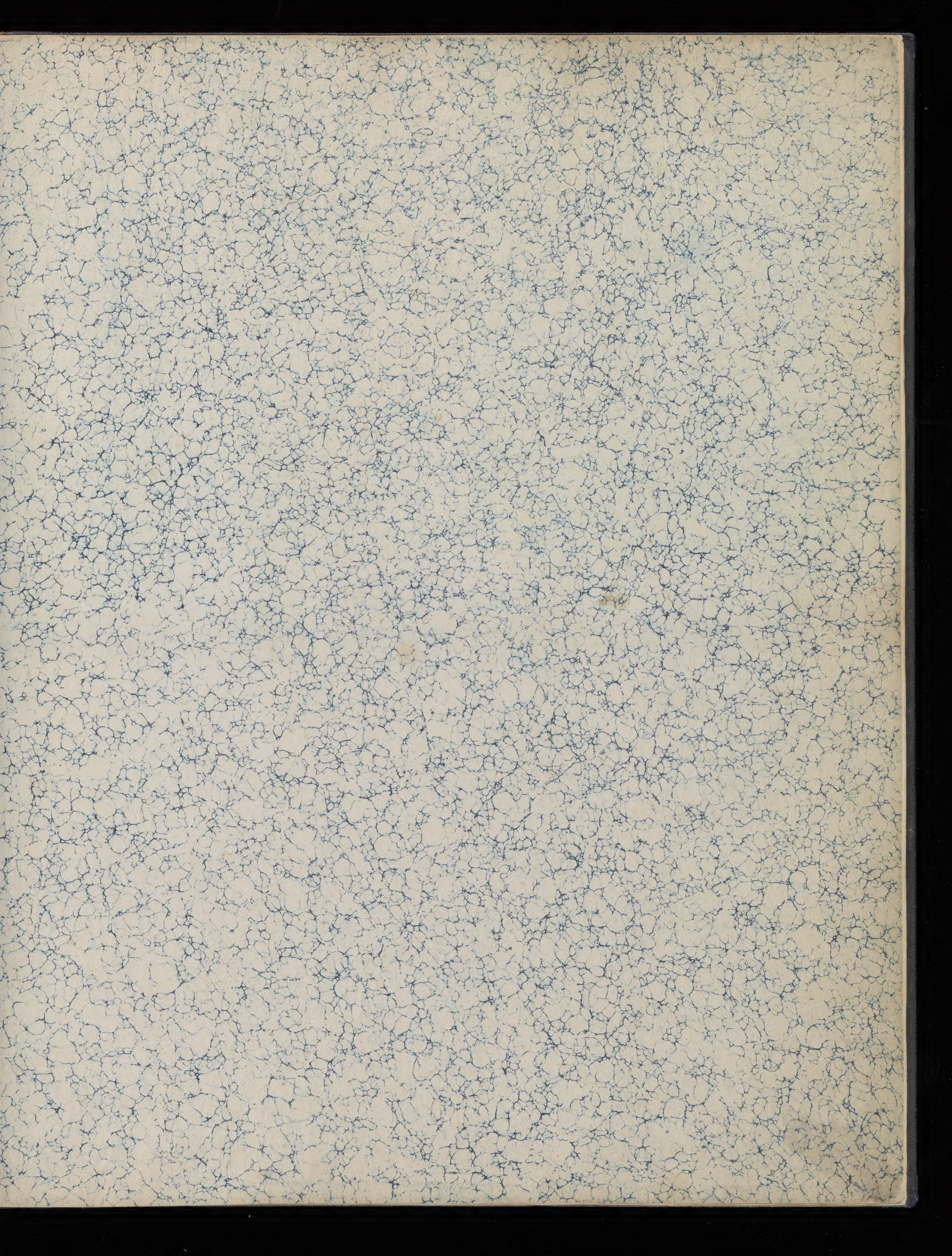

FLVCTVAT NEC MERGITVR





Tiré à 100 ex

2000 F.

Tiré à 100 ex.

HÔTEL DE VILLE

DE

PARIS

HÔTEL DE VILLE DE PARIS

FÊTES

ET

CÉRÉMONIES

A L'OCCASION

DE LA NAISSANCE ET DU BAPTÊME

DE SON ALTESSE

LE PRINCE IMPÉRIAL



PARIS
CHARLES DE MOURGUES FRÈRES, SUCCESSEURS DE VINCHON
IMPRIMEURS DE LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, N° 8
1860

HÔTEL DE VILLE DE PARIS

FÊTES

ET

CÉRÉMONIES

A L'OCCASION

DE LA NAISSANCE ET DU BAPTÊME

DE SON ALTESSE

LE PRINCE IMPÉRIAL

C'est un usage immémorial que la Capitale de la France offre à ses Souverains le berceau de leur premier-né.

Dès que la grossesse de Sa Majesté l'Impératrice fut officiellement annoncée, M. le Préfet de la Seine réclama, au nom de la Ville de Paris, son antique privilége, et, après avoir obtenu l'agrément de Sa Majesté l'Empereur, il demanda au Conseil municipal, le 14 décembre 1855, l'autorisation, qui lui fut accordée, séance tenante, de faire exécuter le

Berceau Impérial par les artistes les plus habiles, et en employant les matières les plus précieuses, sauf à rendre compte ultérieurement au Conseil de la dépense qui en devait résulter.

Malgré le peu de temps dont on pouvait disposer, le Berceau a été terminé dans la nuit du 12 mars.

Par allusion aux armes de la vieille Cité, il a la forme d'une nef dont la proue se termine par un aiglon d'argent qui déploie ses ailes; à la poupe s'élève une statue de la Ville de Paris, en argent, vêtue de vermeil, soutenant une couronne impériale d'où s'échappent les rideaux. A droite et à gauche de la statue de la Ville, deux petits génies veillent sur le Berceau. L'arrière du navire porte l'écusson municipal en émail sur un bouclier d'or.

La coque est en bois de rose découpé. Dans les jours, des branches de laurier en vermeil se détachent sur un fond de satin bleu-clair. Le bordage, formé par un rinceau de vermeil, est soutenu, à l'arrière, par deux sirènes d'argent. Des écussons aux chiffres de l'Empereur et de l'Impératrice en occupent le milieu. Quatre médaillons en émail gris-bleu, à la manière des émaux de Limoges, représentant les quatre Vertus cardinales, décorent les flancs du navire et sont accompagnés de guirlandes de vermeil.

Le Berceau est supporté par des colonnettes en bois de rose, ornées de branches d'olivier grimpantes et d'épis en vermeil.

Les diverses parties de ce travail d'art, conformes au programme donné par M. le Préfet de la Seine, ont été exécutées sur les dessins et sous la direction de M. Victor Baltard, un des architectes de la Ville.

Les figures ont été modelées par M. Simart, de l'Institut.

Les sculptures d'ornement sont dues à MM. Jacquemart, Gallois et Poignant.

Les émaux, faits à Sèvres, ont été dessinés par M. Hippolyte Flandrin, de l'Institut.

L'ébénisterie sort des ateliers de MM. Grohé frères.

La maison Veuve Froment-Meurice et Fils a été chargée du travail très-considérable de l'orfévrerie. Citer de tels noms, c'est dire que la Ville a voulu la perfection des détails autant que la beauté de l'ensemble.

Les rideaux, l'oreiller, le couvre-pied, sont en dentelle doublée de satin bleu-clair. Le fond est un semé de bouquets de violettes et d'abeilles, encadré dans une guirlande de fleurs où dominent les impériales et les violettes, et dont les angles sont gardés par des aigles. Le tout est bordé d'un magnifique volant. La richesse et la légèreté des dessins, la perfection du travail, une habile combinaison des divers procédés de fabrication connus sous le nom de point d'Alençon, point de gaze et point à l'aiguille, font de cette dentelle, entreprise par la maison Lefébure, de Paris, un véritable chef-d'œuvre.

La dépense du Berceau, tout compris, s'est élevée à 161,751 fr. 45 c., savoir :

Sculpture d'art.		6,000. »
Cartons des émaux.	2,000. »	4,080. »
Exécution des émaux à Sèvres.	2,080. »	
Ébénisterie et sculpture d'ornements. . . .		12,985. »
Orfévrerie.		63,322. 95
Dentelles.		68,250. »
Garnitures.		1,662. »
Dépenses diverses.		1,451. 50
Frais de direction des travaux.		4,000. »
		161,751. 45

D'après le désir exprimé par Leurs Majestés, le présent municipal a été exposé publiquement à l'Hôtel de Ville, dans la salle du Trône, les 13 et

14 mars. Il devait, selon les ordres de l'Empereur, être offert solennellement par le Corps municipal à Leurs Majestés dans la journée du dimanche 16; mais la marche des événements n'a pas permis que cette cérémonie eût lieu : le Berceau a dû être transporté le 15, sans aucun appareil, au Palais des Tuileries, dans les appartements préparés pour S. A. le Prince Impérial.

NAISSANCE DE S. A. LE PRINCE IMPÉRIAL.

En effet, le 15 mars 1856, à huit heures du matin, un officier d'ordonnance étant venu, par ordre de l'Empereur, annoncer au Préfet de la Seine que l'Impératrice ressentait les premières douleurs de la délivrance, ce Magistrat s'empressa, conformément au cérémonial arrêté d'avance par Sa Majesté et notifié par S. Exc. le Grand Maître des Cérémonies, de convoquer les autres membres du Corps municipal, savoir : le Préfet de Police, les Secrétaires généraux des deux Préfectures, les Membres du Conseil municipal, les Maires et les Adjoints des douze arrondissements de Paris. En outre, les Sous-Préfets de Sceaux et de Saint-Denis, les Membres du Conseil de Préfecture, ceux du Conseil général, les Directeurs et Chefs des différents Services départementaux et municipaux avaient été appelés. Tous ces fonctionnaires étaient en grand costume.

L'assemblée se tint en permanence depuis neuf heures du matin jusqu'au milieu de la nuit. Vers une heure, l'accouchement paraissant encore éloigné, la séance fut renvoyée au matin par ordre de l'Empereur. Elle fut reprise le même jour, 16 mars 1856, à six heures, aux lumières, dans la salle du Trône, à l'arrivée de M. le Commandant Favé, officier d'ordonnance de Sa Majesté, chargé d'annoncer au Corps municipal l'heureuse délivrance de l'Impératrice.

M. le Préfet de la Seine présidait, ayant à sa droite M. le Préfet de Police, et à sa gauche M. le Président du Conseil municipal. Aux deux extrémités du bureau, siégeaient les Secrétaires généraux des deux Préfectures, chargés de dresser les procès-verbaux. Les Conseillers municipaux et départementaux occupaient le côté droit de la salle; les Maires et Adjoints, le côté gauche; les Membres du Conseil de Préfecture, les Directeurs et les Chefs du service, se tenaient derrière M. le Préfet de la Seine.

Une députation avait été envoyée au devant de M. le Commandant Favé. A six heures et demie, cet officier fut introduit et conduit à un fauteuil qui lui avait été préparé en face du bureau. Lorsqu'il eut annoncé que l'Impératrice était accouchée d'un Prince, l'assemblée entière se leva aux cris de : *Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince Impérial!*

Le silence rétabli, M. le Préfet de la Seine répondit en ces termes à la communication que le Corps municipal venait de recevoir :

« Monsieur le Commandant,

« Ces acclamations vous disent assez quels sentiments excite, dans le Corps « municipal, le grand et heureux événement dont vous nous apportez la nouvelle.

« La France devait à l'Empereur la sécurité du présent : à l'intérieur, le calme, « l'ordre, la prospérité, sous un pouvoir incontesté, fort, bienfaisant; au dehors, « l'autorité du nom français reconquise par une politique loyale, ferme, sage, autant « que par la vaillance et les triomphes de nos armées; nous devons maintenant à « l'Impératrice, qui l'a payée par de longues et cruelles souffrances, la sécurité de « l'avenir, la continuité de cette race providentielle des Napoléon, en qui se per- « sonnifient l'héroïque patriotisme et le génie civilisateur de notre nation. (Applau- « dissements.)

« Le Corps municipal est profondément touché de ce que, dans une circonstance « si solennelle, l'Empereur ait daigné l'associer immédiatement, par une commu-

« nication directe, au bonheur de la Famille Impériale. Nous vous prions d'en « exprimer nos remercîments à Sa Majesté. (Vive adhésion.)

« Nous nous empresserons d'aller offrir nos respectueuses félicitations à l'Empe- « reur lorsque nous y serons autorisés. Mais, dès à présent, veuillez, Monsieur le « Commandant, annoncer à Sa Majesté que, pour mieux faire participer les classes « souffrantes à la joie publique, le Conseil municipal a mis à ma disposition (1) « une somme de 200,000 fr., qui doit être employée, partie au payement de mois « de nourrice dus par des familles indigentes, partie au dégagement d'objets de « literie et d'outils déposés au Mont-de-Piété.

« La Ville désire qu'en cette occasion les pauvres de Paris aient un motif de plus « pour bénir le nom de l'Impératrice; mais, riches et pauvres, la population tout « entière va se joindre à nous pour appeler la protection divine sur l'Auguste « Enfant qui nous est né, et sur qui reposent désormais les plus chères espérances « de la Patrie.

« Vive l'Empereur !

« Vive l'Impératrice !

« Vive le Prince Impérial ! »

L'assemblée entière répète ces acclamations.

Sur la proposition du Président du Conseil municipal, M. le Sénateur Delangle, des remercîments furent ensuite votés à M. le Commandant Favé, qui fut reconduit avec le cérémonial observé à son entrée.

Après le départ de l'envoyé de l'Empereur, le Conseil municipal autorisa M. le Préfet de la Seine, sur sa demande, à lui faire présent, au nom de la Ville, d'armes de luxe et d'un service en argenterie (2), comme souvenir de l'heureux message dont il venait d'être porteur.

(1) La délibération prise dans ce but est du 14 mars.

(2) Un crédit de 15,000 fr. a été mis à la disposition de M. le Préfet de la Seine, pour en solder la dépense, par une délibération du 28 mars 1856.

Il a décidé que, suivant l'usage, une médaille commémorative de la naissance de Son Altesse le Prince Impérial serait frappée aux frais de la Ville (1).

Le soir, la Ville fut illuminée d'une manière plus brillante qu'elle ne l'avait jamais été. On remarquait surtout l'illumination originale des halles, dont le moindre étal était orné de lanternes vénitiennes.

Le 18 mars, à une heure et demie, l'Empereur a reçu au Palais des Tuileries, dans la salle du Trône, les félicitations des Corps de l'État. Sa Majesté était sur son trône, entourée de sa Maison, des Cardinaux, des Ministres, des Maréchaux et Amiraux, et des Grands-Croix de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.

Le Corps municipal de Paris a été présenté à son rang. Il a été admis ensuite chez S. A. le Prince Impérial.

Quelques jours après, M. le Baron Haussmann, Préfet de la Seine, reçut, de la part de Sa Majesté, un splendide vase en porcelaine de la Manufacture impériale de Sèvres, forme Médicis évasée, monté en bronze doré. L'envoi de cet objet d'art lui avait été annoncé par S. Exc. le Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, dans les termes suivants :

« Monsieur le Préfet,

« J'ai l'honneur de vous informer que S. M. l'Empereur a daigné m'ordonner de « vous offrir de sa part, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial, et à titre « de *souvenir personnel*, un vase provenant de la Manufacture de Sèvres.

(1) Un crédit de 20,000 fr. a été ouvert à M. le Préfet de la Seine, par une délibération du 1er août 1856, pour les frais de cette médaille, dont la composition a été confiée à M. Jules Cavelier, statuaire, et l'exécution à M. Vauthier-Gall, graveur.

« Sa Majesté a voulu désigner Elle-même cet objet, qui va être mis sur le champ « à votre disposition par les soins de mon Administration.

« Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération « la plus distinguée.

« *Le Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur,*

« Signé Achille FOULD. »

M. Delangle, Président du Conseil municipal, reçut de son côté deux vases de salon provenant pareillement de la Manufacture impériale de Sèvres.

BANQUET OFFERT PAR LA VILLE.

Dès l'époque de la naissance du Prince Impérial, il fut décidé que la cérémonie du Baptême aurait lieu dans le mois de juin. Plus tard, le jour en fut fixé au 14. M. le Préfet de la Seine obtint que Leurs Majestés daigneraient, à cette occasion, accepter un banquet à l'Hôtel de Ville, au sortir de Notre-Dame, et paraître à un bal qui serait donné le surlendemain.

Aussitôt, commencèrent les préparatifs des plus brillantes fêtes qu'ait vues l'Hôtel de Ville.

Les terrains bordant les deux côtés de l'avenue Victoria, en face du Palais municipal, étant encombrés par les matériaux d'édifices en construction, il convenait d'abord d'en masquer la vue. M. le Préfet eut l'idée de fermer ce côté de la place par un simulacre, en manière de décoration théâtrale, des bâtiments en projet. L'imitation des reliefs et de la teinte de la pierre fut faite avec tant d'exactitude, que beaucoup de personnes, qui ne connaissaient pas l'état d'avancement des constructions, ne remar-

quèrent pas, tout d'abord, l'artifice dont on avait usé pour compléter momentanément la place de l'Hôtel de Ville. Tout Paris voulut voir cette décoration, qui ne fut pas un des moindres ornements de la fête.

A l'entrée de l'avenue Victoria, vis-à-vis de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville, on avait élevé, également en décoration, un arc de triomphe qui reliait les deux côtés de l'avenue, et qui portait, dans des arcades latérales découpées à jour, des fontaines jaillissantes.

L'avenue, elle-même, était transformée en un jardin, que partageait une rivière de 100 mètres de longueur, ornée, à chaque cascade, de figures allégoriques dans le style des jardins de Versailles. Des plantes exotiques et des arbres de haute futaie complétaient cette création à la Lenôtre, qui avait été décidée par suite d'un changement apporté à l'itinéraire de Leurs Majestés, et que l'on avait dû exécuter en quarante-huit heures.

Devant la porte du milieu de la façade principale de l'Hôtel de Ville, on avait construit un immense porche en charpente, recouvert de toiles peintes dans le style et la couleur de l'Hôtel de Ville même, qui devait servir intérieurement de salle des gardes et de premier vestibule pour l'entrée de Leurs Majestés, des Princes et Princesses et des Grands Dignitaires. Au-dessus était une terrasse ornée de vases de fleurs, à laquelle on arrivait par les fenêtres de la salle du Trône, changées en portes.

Le 14 juin, jour du Baptême, Leurs Majestés traversèrent en grand cortége la place de l'Hôtel de Ville, à cinq heures et demie, pour se rendre, par le nouveau pont d'Arcole, à Notre-Dame, où le Corps municipal les attendait avec les Ministres, les Grands Dignitaires, les Grands Corps de l'État et tous les Fonctionnaires civils et militaires de Paris. La terrasse de l'Hôtel de Ville et les balcons des bâtiments figurés qui lui faisaient face étaient garnis de spectateurs, et la foule la plus compacte encombrait tout ce que les dispositions de la fête avaient laissé de libre sur la place.

A six heures et demie, la Cérémonie du Baptême étant terminée, le cortége municipal quitta Notre-Dame sans attendre le complet achèvement du service religieux, selon l'autorisation qu'il en avait reçue, afin de se trouver à l'Hôtel de Ville avant Leurs Majestés.

Vers sept heures, le Cortége impérial quitta Notre-Dame, traversa de nouveau le pont d'Arcole pour se rendre à l'Hôtel de Ville.

Leurs Majestés furent reçues à la porte par le Préfet de la Seine, le Préfet de Police, le Président du Conseil municipal et par Madame la Baronne Haussmann et Madame Delangle.

Le Corps municipal entier formait la haie des deux côtés du premier vestibule, au pied de l'escalier Henri IV, les Membres du Conseil municipal d'un côté, les Maires et Adjoints de l'autre.

En haut de l'escalier Henri IV se trouvaient également, sur deux rangs, les dames du Conseil municipal.

Dans la cour de marbre, au pied du grand escalier d'honneur, un groupe de jeunes filles, à la tête desquelles se trouvait Mademoiselle Henriette Haussmann, eut l'honneur de complimenter l'Impératrice, et d'offrir à Sa Majesté une corbeille de fleurs.

Lorsque Leurs Majestés furent parvenues dans le premier salon, l'Empereur a été conduit par M. le Préfet de la Seine et par M. le Président du Conseil municipal dans l'appartement qui lui avait été préparé à droite, l'Impératrice a été conduite par Madame la Baronne Haussmann et Madame Delangle dans un autre appartement à gauche.

Les Princes, les Princesses et les personnes de la suite ont été respectivement dirigées par les autres Membres et par les autres Dames du Corps municipal, dans divers appartements ménagés à cet effet sur plusieurs points de l'Hôtel de Ville.

A mesure que les invités arrivaient, ils étaient conduits vers la salle du

Banquet, où tout le monde devait se trouver placé avant l'entrée de l'Empereur, dans l'ordre réglé d'avance. Les tables se garnirent successivement, beaucoup de personnes étant retenues à Notre-Dame par le défilé des troupes, et d'ailleurs les Prélats ayant à quitter leurs habits pontificaux.

Lorsque tous les convives furent placés, vers huit heures, le Préfet prévint Leurs Majestés, qui sortirent de leurs appartements et trouvèrent dans la salle des Cariatides, le Légat du Pape, les Princes et Princesses, et les Ambassadeurs désignés par l'Empereur pour la Table Impériale.

Cette Table dressée sur une estrade peu élevée, occupait, dans la galerie des Fêtes, tout l'espace correspondant aux trois arcades du milieu. De magnifiques dressoirs remplissaient les trois baies de fenêtres faisant face à ces arcades.

L'entrée de Leurs Majestés a été saluée d'acclamations.

L'Empereur a pris place à table, du côté opposé à la salle des Cariatides, entre S. A. I. et R. Madame la Grande Duchesse de Bade, représentant la Reine de Suède, marraine, et S. A. I. la Princesse MATHILDE.

De l'autre côté, l'Impératrice s'est assise entre S. Em. Monseigneur le Cardinal PATRIZZI, Légat *a latere,* représentant S. S. le Pape, parrain du Prince Impérial (1) et S. A. R. Monseigneur le Prince OSCAR de Suède et de Norwége.

Du côté de l'Empereur venaient, à la droite de la Grande Duchesse, S. A. I. le Prince NAPOLÉON, S. A. la Princesse Lucien MURAT, S. Exc. le baron de HUBNER, Ambassadeur d'Autriche et S. A. le Prince Joseph BONAPARTE, et à gauche de la Princesse MATHILDE, S. Exc. le Nonce du

(1) Un menu maigre avait été préparé pour S. Em. le Cardinal PATRIZZI, que le Saint-Père n'avait pas délié, pour cette circonstance, de l'observation du Samedi.

Pape, S. A. la Princesse Joachim Murat, S. Exc. Monseigneur Olozaga, Ambassadeur d'Espagne, et S. A. le Prince Joachim Murat.

Du côté de l'Impératrice, à droite du Légat, S. A. Grand-Ducale Madame la Princesse Marie, Duchesse d'Hamilton; S. Exc. Lord Cowley, Ambassadeur d'Angleterre; S. A. le Prince Louis-Lucien Bonaparte, S. Exc. le Duc d'Albe, et, à gauche du Prince Oscar, S. A. la Princesse Baciocchi, S. Exc. Méhémet-Bey, Ambassadeur de Turquie; S. A. le Prince Lucien Murat et Lord Duc d'Hamilton.

LL. EEm. les Cardinaux, LL. EExc. les Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires des puissances étrangères et leurs femmes; les Ministres français, Maréchaux, Amiraux, Grands Officiers de la Couronne, et leurs femmes; LL. GG. les Archevêques et Évêques, les personnes attachées à la Maison de l'Empereur et de l'Impératrice et les autres conviés occupaient, avec les Membres du Corps municipal et leurs femmes, quatre grandes tables : l'une, à droite de la Table Impériale, remplissant une moitié de la grande galerie, était présidée par M. le Préfet de la Seine, ayant vis-à-vis de lui Madame la Baronne Haussmann; une autre, à gauche, et remplissant l'autre moitié de la grande galerie, par M. le Préfet de Police et Madame Delangle, ayant en face M. le Président du Conseil municipal. La troisième table, occupant le deuxième salon des Arts et de la Paix, à la droite du Préfet de la Seine, était présidée par M. Dumas, Sénateur, premier Vice-Président du Conseil municipal. La quatrième table, occupant le premier salon des Arts et le salon de l'Empereur, à droite du Préfet de Police, était présidée par M. Périer, deuxième Vice-Président du Conseil municipal.

Du centre de chacune de ces tables de la grande galerie, s'irradiaient, à droite et à gauche, quatre branches bordées de convives des deux côtés et coupées par des passages pour les gens de service. Les deux

dernières tables, formant fer à cheval, avaient leur centre, l'une au bout du salon de la Paix, l'autre au bout du salon de l'Empereur.

Les plus riches vases de Sèvres ornaient les tables, et sur celle de l'Empereur figurait le plus beau de tous, celui dont Sa Majesté avait fait présent à M. le Baron Haussmann, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial. Ces vases étaient garnis des fleurs et des fruits les plus rares, artistement groupés. Des ceps de vigne, des cerisiers et des figuiers nains, garnis de leurs fruits, se dressaient de distance en distance.

Quatre cent quatre-vingts couverts étaient occupés, soit dans la galerie des Fêtes, soit dans les quatre salons qui y font suite à droite et à gauche.

Trois mille six cents bougies éclairaient cet ensemble.

Pendant le Banquet, deux orchestres avec chœur, placés dans les tribunes hautes des deux extrémités de la galerie des Fêtes, exécutaient alternativement des morceaux de musique parmi lesquels on doit citer particulièrement le chœur : *Vive l'Empereur!* paroles de M. Lefranc, musique de M. Gounod, et une cantate de M. Camille Doucet, composée pour la circonstance et mise en musique par M. Auber :

Choeur : *Vive l'Empereur !*

Vive l'Empereur!
C'est l'Élu de la France.
Il fut son sauveur,
Il est son espérance!
Le cri de France est : Vive l'Empereur!

Il fait renaître l'industrie,
Il rend aux beaux-arts leur splendeur;
A nos drapeaux leur vieil honneur;
A la France il rend son génie.

Que la divine Providence
Le couvre d'un bras protecteur!
N'est-ce pas prier pour la France
Que de prier pour l'Empereur!

Auguste Enfant, notre espérance,
Ange des célestes bienfaits,
L'histoire écrit quand tu parais :
« Paix au monde et gloire à la France. »

Vive l'Empereur!
C'est l'Élu de la France :
Il fut son sauveur,
Il est son espérance!
Le cri de France est : Vive l'Empereur!

CANTATE.

RÉCITATIF.

Sur un berceau la France était penchée,
Quand tout à coup, ô miracle, ô bonheur!...
Dernière larme à sa mère arrachée,
C'était un fils!.... c'était un Empereur!

ENSEMBLE

C'est un fils!... vers le ciel un cri d'amour s'élance,
Sois béni, Dieu clément, qui d'en haut nous souris!...
Par mille chants joyeux, célébrons la naissance
De l'Enfant de la France,
De l'Enfant de Paris

LES MÈRES.

A ce berceau qui rassure les mères,
Tant il leur semble un gage de salut,
Il nous est doux de venir les premières
De notre hommage apporter le tribut.
Enfant qu'un jour sacrera le Saint-Chrême,
A Dieu déjà l'eau sainte t'a donné;
Nous adorons sous ce double baptême
Ton front chrétien et ton front couronné.

LES ENFANTS.

GARÇONS. . . . Petit Enfant, dont nous sommes les frères,
FILLES. . . . . Petit Enfant, dont nous sommes les sœurs,
GARÇONS. . . . Nous te devrons nos jeunesses prospères;
FILLES. . . . . De nos printemps nous te devrons les fleurs;
Nous brillerons à vingt ans dans tes fêtes;
GARÇONS. . . . Nous marcherons à vingt ans sur tes pas;
FILLES. . . . . Avec orgueil nous serons tes sujettes!
GARÇONS. . . . Avec bonheur nous serons tes soldats!

LES PÈRES.

Grandis, Enfant, ta race te contemple,
En l'imitant, sois digne d'elle un jour.

LES MÈRES.

Ta jeune mère est ton premier exemple,
De tous nos cœurs tu lui devras l'amour.

LES PÈRES.

Grandis, Enfant, ton aïeul et ton père
Sous deux lauriers t'abritent désormais;
Ils t'apprendront le grand art de la guerre,

LES MÈRES.

Ils t'apprendront le grand art de la paix.

RÉCITATIF.

Dans ce palais d'autres voix retentissent,
Le peuple en foule accourt pour te bénir;
Pour te fêter tous les Français s'unissent,
Fils de la Paix, Ange de l'Avenir!...

ENSEMBLE

C'est un fils!... vers le ciel un cri d'amour s'élance.
Sois béni, Dieu clément, qui d'en haut nous souris!
Par mille chants joyeux, célébrons la naissance
De l'Enfant de la France,
De l'Enfant de Paris!

Leurs Majestés se levèrent à neuf heures un quart, et les personnes de leur table les suivirent dans leurs appartements, où le café était servi. Les autres convives prirent le café dans la salle à manger des petits appartements.

L'Empereur reçut ensuite LL. EEm. les Cardinaux et LL. EExc. les Membres du Corps diplomatique; puis, traversant les salons de réception, Leurs Majestés s'entretinrent avec plusieurs personnes, et notamment avec les Prélats, qui étaient en grand nombre.

Parvenues dans la salle du Trône, Leurs Majestés s'arrêtèrent devant le portrait de l'Empereur, peint par Horace Vernet pour cette salle, et tout

récemment mis à la place qu'un antique usage assigne à l'image du Souverain régnant, au-dessus de la grande cheminée de gauche (1). Après avoir admiré cette magnifique toile et en avoir félicité l'auteur, Leurs Majestés parcoururent le cercle des Membres du Corps municipal et de leurs familles; puis Elles montèrent sur la terrasse. Là, l'Empereur, qui put juger, par la décoration qui lui faisait face de l'autre côté de la place de l'Hôtel de Ville, de l'effet des constructions symétriques en cours d'exécution, constructions dont la simplicité n'exclut pas un certain caractère de grandeur et qui doivent former une espèce de transition entre l'aspect monumental de l'Hôtel de Ville et celui très-différent des édifices particuliers de la rue de Rivoli, daigna témoigner sa satisfaction du parti adopté.

Des feux de Bengale éclairaient à jour la place et le jardin improvisés par delà l'arc de triomphe de l'avenue Victoria dont les cascades produisaient un heureux effet.

On apercevait dans le lointain la tour Saint-Jacques éclairée intérieurement et extérieurement, qui se détachait de la manière la plus heureuse sur l'obscurité du ciel.

Rentrées dans la salle du Trône, Leurs Majestés continuèrent le tour de l'Hôtel de Ville par la galerie des Paysages du Département, la galerie des Glaces, le vestibule de l'escalier de la Bibliothèque et le salon des Prévôts. De là Elles descendirent le grand péristyle, qui sert de point de départ commun aux trois grands escaliers, et après s'y être arrêtées quelques instants, Elles remontèrent par l'escalier du milieu en passant entre les grandes cascades établies des deux côtés et entrèrent dans la cour de

(1) Par une délibération du Conseil municipal, en date du 23 janvier 1857, la reproduction de ce portrait par la gravure a été décidée, et un crédit de 30,000 fr. a été ouvert à M. le Préfet de la Seine pour cet objet. L'exécution de la planche a été confiée à M. Martinet.

marbre en tournant les bassins au-dessus desquels s'élève l'escalier d'honneur de cette cour. Là, une surprise était ménagée à l'Impératrice : c'était une suite de dioramas représentant des lieux qui devaient rappeler à Sa Majesté les souvenirs principaux de sa vie : Grenade, où l'Impératrice est née (vue de la cour des Lions, à l'Alhambra); Madrid (vue du Prado); le Palais de Fontainebleau (entrée de la cour ovale); grande chasse dans la forêt de Compiègne; l'appartement que Sa Majesté habita à l'Élysée avant son mariage; la célébration du mariage impérial à Notre-Dame; la chapelle de l'Institut des Jeunes ouvrières, au faubourg Saint-Antoine (on se rappelle que l'Impératrice affecta à cet établissement le prix du collier que la Ville de Paris lui avait offert); le château de Saint-Cloud (vue de la portion occupée par les appartements de Sa Majesté); la grande cascade de Longchamp, au bois de Boulogne (projet de construction); les Eaux-Bonnes (vue prise de l'habitation occupée par Sa Majesté); les côtes de la mer à Biarritz, offrant dans le lointain la vue de la villa Eugénie; l'intérieur de l'appartement du Prince Impérial aux Tuileries, où Son Altesse est représentée dans le Berceau offert par la Ville de Paris.

A dix heures et demie, l'Empereur et l'Impératrice, après avoir témoigné à M. le Préfet de la Seine et au Corps municipal toute leur satisfaction pour la magnifique réception faite à Leurs Majestés par la Ville de Paris, dans une circonstance si solennelle, partirent avec leur suite pour les Tuileries et de là pour Saint-Cloud.

BAL DU 16 JUIN 1856.

Le surlendemain, 16 juin, eut lieu à l'Hôtel de Ville le grand Bal que l'Empereur et l'Impératrice devaient honorer de leur présence. Le temps n'avait pas cessé d'être magnifique et la chaleur très-grande; mais des

précautions avaient été prises pour que les salons, ventilés aussi parfaitement que possible et rafraîchis par des fontaines jaillissantes, qu'alimentaient les eaux de l'aqueduc d'Arcueil (les plus froides du service de Paris), se maintinssent constamment dans une température supportable.

Venues de Saint-Cloud, Leurs Majestés, après s'être reposées aux Tuileries, se rendirent vers dix heures et demie à l'Hôtel de Ville où les attendaient plus de huit mille invités.

Elles étaient accompagnées de S. A. R. et I. la Grande Duchesse de Bade, de S. A. R. le Prince Oscar de Suède et de Norwége, de LL. AA. la Princesse Lucien Murat, le Prince et la Princesse Joachim Murat, de S. A. Grand-Ducale la Princesse Marie, Duchesse de Hamilton, de S. Exc. le Duc de Berwick et d'Albe.

Leurs Majestés furent reçues avec le même cérémonial que pour le dîner du samedi 14 juin. Salués par d'immenses acclamations, l'Empereur, l'Impératrice et leur suite, montèrent le grand escalier d'honneur jusqu'au premier salon, où les femmes et les filles des Membres du Corps municipal les reçurent. Mesdemoiselles Haussmann offrirent des bouquets à l'Impératrice et aux Princesses qui l'accompagnaient. De là, Leurs Majestés passèrent dans la salle des Cariatides, remplie déjà par les Ambassadeurs des Souverains étrangers, entre lesquels on remarquait surtout l'envoyé de N. S. P. le Pape, Monseigneur le Cardinal Patrizzi; par les dames du Corps diplomatique, les Ministres français, les Maréchaux, les Amiraux et leurs femmes.

Selon la coutume romaine, S. Em. Monseigneur le Cardinal se retira lorsque les danses eurent commencé.

L'Hôtel de Ville avait la même décoration que pour le dîner; seulement, la grande galerie des Fêtes avait été transformée en salle de bal. Des trônes y avaient été préparés sur une estrade, pour l'Empereur,

pour l'Impératrice et pour S. A. R. et I. la Grande-Duchesse de Bade. A droite et à gauche on avait réservé des siéges pour LL. AA. II. la Princesse MATHILDE et le Prince NAPOLÉON (qui n'assistèrent point à la Fête), pour S. A. Grand-Ducale la Princesse MARIE, Duchesse de Hamilton, et pour S. A. R. le Prince OSCAR de Suède et de Norwége, qui prirent place auprès de Leurs Majestés.

Derrière Leurs Majestés se tenaient Madame la Princesse D'ESSLING, Grande-Maîtresse de la Maison de l'Impératrice, Madame la Duchesse DE BASSANO, Dame d'honneur, les Dames du Palais et les Dames des Princesses.

A droite de l'estrade, on avait réservé des siéges pour les dames du Corps diplomatique, et à gauche, pour les femmes des Ministres français et des Grands Dignitaires.

Tout l'espace qui sépare le lieu où Leurs Majestés étaient assises, de la salle des Cariatides, avait été réservé pour le quadrille d'honneur. A droite et à gauche, la haie était formée par les Membres du Corps municipal, leurs femmes devant eux. Derrière, un espace avait été ménagé pour les Membres du Corps diplomatique, les Ministres et les Grands Dignitaires, protégés contre l'empressement des autres invités par des Maîtres de Cérémonies assistés d'Huissiers. Le reste de l'immense galerie était plein d'une foule compacte.

Après avoir pris les ordres de l'Empereur, M. le Préfet de la Seine donna le signal à l'orchestre, et le quadrille d'honneur se forma. Il avait été disposé ainsi qu'il suit :

L'Empereur dansant avec Madame la Baronne HAUSSMANN, vis-à-vis de l'Impératrice dansant avec M. le Préfet de la Seine.

Le Prince OSCAR de Suède et la Princesse MARIE, vis-à-vis de Lord COWLEY, Ambassadeur d'Angleterre, et de la Princesse Lucien MURAT.

Le baron de Hubner, Ambassadeur d'Autriche, et la Comtesse Walewska, femme du Ministre des Affaires Étrangères, faisant face au Maréchal Magnan et à Madame Dabrin, femme d'un des Maires de Paris.

M. Fould, Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, et Madame Perret, femme d'un des Maires de Paris, vis-à-vis du Comte de Morny, Président du Corps Législatif, avec la Princesse d'Essling, Grande-Maîtresse de la Maison de Sa Majesté l'Impératrice.

M. le Duc de Bassano, Grand Chambellan de l'Empereur, et Madame Delangle, femme du Président du Conseil municipal, en face du Général Comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Commandant la Garde Impériale, avec Madame l'Amirale Hamelin, femme du Ministre de la Marine.

Le Duc d'Hamilton, Pair d'Angleterre, et la Duchesse de Cambacérès, vis-à-vis du Duc d'Albe, beau-frère de Sa Majesté l'Impératrice, et de la Princesse Ladislas Czartoryska.

D'autres danses eurent lieu ensuite, et l'Empereur fit quelques tours de valse avec S. A. Grand-Ducale Madame la Princesse Marie, Duchesse d'Hamilton.

Vers minuit, Leurs Majestés et leur suite se levèrent pour faire le tour des salons. Elles se reposèrent successivement dans le salon des Arcades et dans la salle du Trône, et assistèrent aux danses dans chacune de ces salles.

La foule, avide de contempler les traits de Leurs Majestés, et particulièrement ceux de l'Impératrice, que peu de personnes avaient encore vue depuis la naissance de S. A. le Prince Impérial, se pressait de tous côtés et laissait à peine, malgré tous les efforts des Maîtres de Cérémonies de la Ville, la place nécessaire à la danse.

Leurs Majestés revinrent par les galeries des Paysages et des Glaces, la salle des Prévôts et le deuxième salon des Arts dans la galerie des Fêtes,

et, après avoir assisté à de nouvelles danses, furent conduites, par la salle des Cariatides et la salle du Conseil, au salon de l'appartement réservé de l'Empereur où un buffet particulier leur avait été préparé.

Lorsque le souper fut terminé, Leurs Majestés revinrent dans la salle du Conseil où l'Impératrice daigna s'arrêter pour écouter les chœurs de la Société des Jeunes Artistes, qui, placés dans un bosquet ménagé sous le péristyle de la cour de marbre, exécutaient la cantate de MM. Camille Doucet et Auber. Pendant ce morceau, l'Empereur descendait quelques marches de l'escalier d'honneur pour admirer, du palier haut, l'éblouissant ensemble qu'offrait en ce moment la cour de marbre.

La foule, de son côté, admirait silencieusement et avec respect le Souverain, qui, par les grandes choses qu'il sait faire, étonne l'univers entier, l'héritier du grand Empereur; l'arbitre, à son tour, de la paix du monde; le Prince, ami du peuple, qui, peu de jours auparavant, tandis qu'on le supposait au milieu des splendeurs de son Palais, s'en était échappé, presque sans suite, pour courir à l'extrémité de l'Empire, disputer de nombreux infortunés aux torrents furieux des inondations. Tout d'un coup un cri d'admiration, d'attendrissement et d'amour part à la fois de toutes les poitrines : *Vive l'Empereur*.

Il était une heure quand la Cour se retira. Rarement des souverains sortent aussi tard d'une fête publique; mais Leurs Majestés avaient voulu sans doute témoigner ainsi d'une manière toute particulière leurs sympathies pour la population parisienne.

Les échos de l'Hôtel de Ville garderont longtemps le souvenir de ce Bal, et, si le jeune Prince qui en était l'objet, le rejeton auguste sur lequel reposent l'espoir et les destinées du pays, si l'héritier des Napoléon y voit, par le progrès des temps, des fêtes plus splendides encore, à coup sûr il n'en verra point qui soient animées par un empressement plus enthou-

siaste de la population, par un amour plus sincère et plus unanime, par des vœux plus ardents et plus vrais pour la dynastie que Dieu a donnée à la France et qu'il protége d'une manière si manifeste.

Le lendemain du Bal, un riche bracelet, orné de magnifiques perles et de brillants, témoignage d'une satisfaction auguste et souvenir précieux d'une Fête si belle, fut remis de la part de l'Impératrice à Madame la Baronne HAUSSMANN. Sa Majesté daigna faire remettre également à Madame DELANGLE un bracelet enrichi de pierreries.

Enfin, dans sa séance du 12 décembre 1856, le Conseil municipal délibéra, conformément à la proposition de M. le Préfet de la Seine, qu'il serait fait hommage à Sa Majesté l'Impératrice, au nom de la Ville de Paris, d'un Album reproduisant les épisodes les plus remarquables des Fêtes qui ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la Naissance et du Baptême de Son Altesse le Prince Impérial; qu'un second exemplaire de cet Album serait déposé à la Bibliothèque de la Ville, et qu'il en serait fait une reproduction photographique à cent exemplaires (1).

(1) Un crédit de 36,000 francs a été ouvert à M. le Préfet de la Seine pour l'exécution de ce travail d'art.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PARIS.

SÉANCE DU 28 MARS 1856.

Présents : MM. F. BARROT, BAYVET, BOULATIGNIER, Comte DE BRETEUIL, CHAIX D'EST-ANGE, DELANGLE, DENIÈRE, DEVINCK, DUBARLE, DUMAS, DUTILLEUL, ECK, FÈRE, FOUCHÉ-LEPELLETIER, V. FOUCHER, FRÉMYN, HERMAN, E. LAMY, LE DAGRE, LEGENDRE, E. MOREAU, Marquis DE PASTORET, PÉCOURT, PELOUZE, PÉRIER, DE ROYER, SÉGALAS, E. THAYER, G. THIBAUT et THIERRY.

BERCEAU DESTINÉ AU PRINCE IMPÉRIAL.

Le Conseil,

Vu le Mémoire, en date du 28 mars 1856, par lequel M. le Préfet de la Seine demande l'ouverture d'un crédit de 180,000 fr. pour subvenir aux dépenses faites pour l'exécution du Berceau offert, au nom de la Ville de Paris, à Leurs Majestés, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial;

Vu les Mémoires présentés par les divers artistes et entrepreneurs qui ont concouru à l'exécution de cet objet d'art, et qui s'élèvent à 152,839 fr. 05 c.;

Considérant qu'il y a lieu de remplacer l'aigle actuel en bronze argenté par un aigle en argent oxydé, plus gracieusement composé et plus heureusement exécuté; qu'il y a lieu de profiter de ce que le Berceau sera mis à la disposition de M. le Préfet pour parfaire les sculptures d'ornement et les ciselures, qui nécessairement ont dû souffrir de la promptitude avec laquelle elles ont été achevées;

Qu'il y a lieu d'accorder une somme de 4,000 fr. à M. BALTARD, architecte, qui non-seulement a dirigé et surveillé l'exécution du Berceau, mais qui a fourni les études d'ensemble et de détail;

DÉLIBÈRE :

Il est ouvert à M. le Préfet de la Seine, pour subvenir à toutes les dépenses se rapportant à l'exécution du Berceau offert au nom de la Ville de Paris à Leurs Majestés, un crédit de 180,000 fr., imputable sur les fonds libres de la Ville de Paris.

Enfin, le Conseil ayant voté, dans sa séance de permanence du 16 mars dernier, un cadeau à offrir au Commandant FAVÉ, chargé de lui annoncer l'heureuse délivrance de Sa Majesté l'Impératrice, fixe de 10 à 15,000 fr. la somme à employer pour ce cadeau.

Signé au registre : DELANGLE, *Président;*

G. THIBAUT, *Secrétaire.*

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PARIS.

SÉANCE DU 1er AOUT 1856.

Présents : MM. le Comte D'ARGOUT, BAYVET, BOULATIGNIER, CHAIX D'EST-ANGE, E. DELACROIX, DEVINCK, A.-F. DIDOT, DUBARLE, DUMAS, DUTILLEUL, ECK, FÈRE, FOUCHÉ-LEPELLETIER, V. FOUCHER, HERMAN, LE DAGRE, LEGENDRE, E. MOREAU, PÉCOURT, PÉRIER, ROULAND, DE ROYER, SÉGALAS, G. THIBAUT, THIERRY et VARIN.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA NAISSANCE DU PRINCE IMPÉRIAL.

LE CONSEIL,

Vu le Mémoire, en date du 1er août 1856, par lequel M. le Préfet demande qu'il soit mis à sa disposition un crédit de 20,000 fr., pour faire frapper une Médaille commémorative de la naissance du Prince Impérial;

Considérant qu'à toutes les époques la Ville de Paris a consacré, par une Médaille commémorative, les événements remarquables et heureux pour la France;

Délibère :

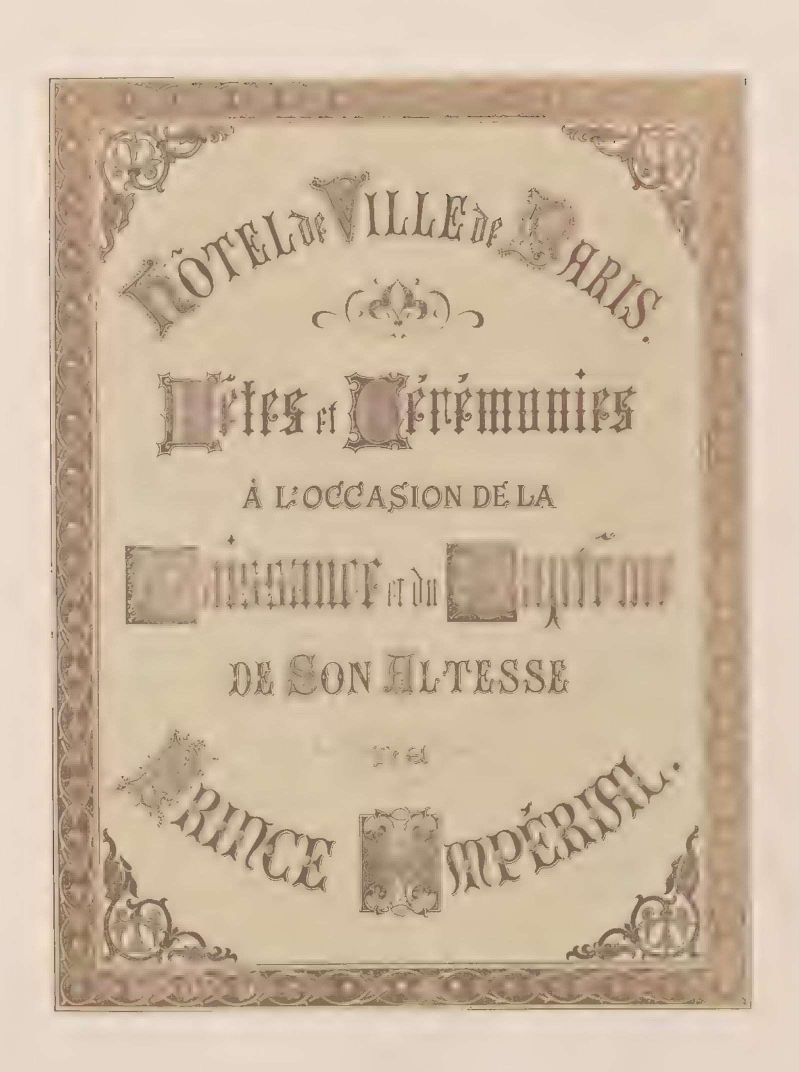
Article 1er. — M. le Préfet est autorisé à faire frapper une Médaille destinée à consacrer le souvenir de la naissance du Prince Impérial;

Article 2. — Un crédit de 20,000 fr. est mis à la disposition de M. le Préfet, par imputation sur le fonds des dépenses imprévues, exercice 1856, pour subvenir aux frais d'exécution du coin et de tirage de la Médaille dont il s'agit.

Signé au registre : DUMAS, *Président;*

G. THIBAUT, *Secrétaire.*

TABLE DES DESSINS.


HÔTEL DE VILLE DE PARIS.
Fêtes et Cérémonies
À L'OCCASION DE LA
Naissance et du Baptême
DE SON ALTESSE
PRINCE IMPÉRIAL.


PARIS





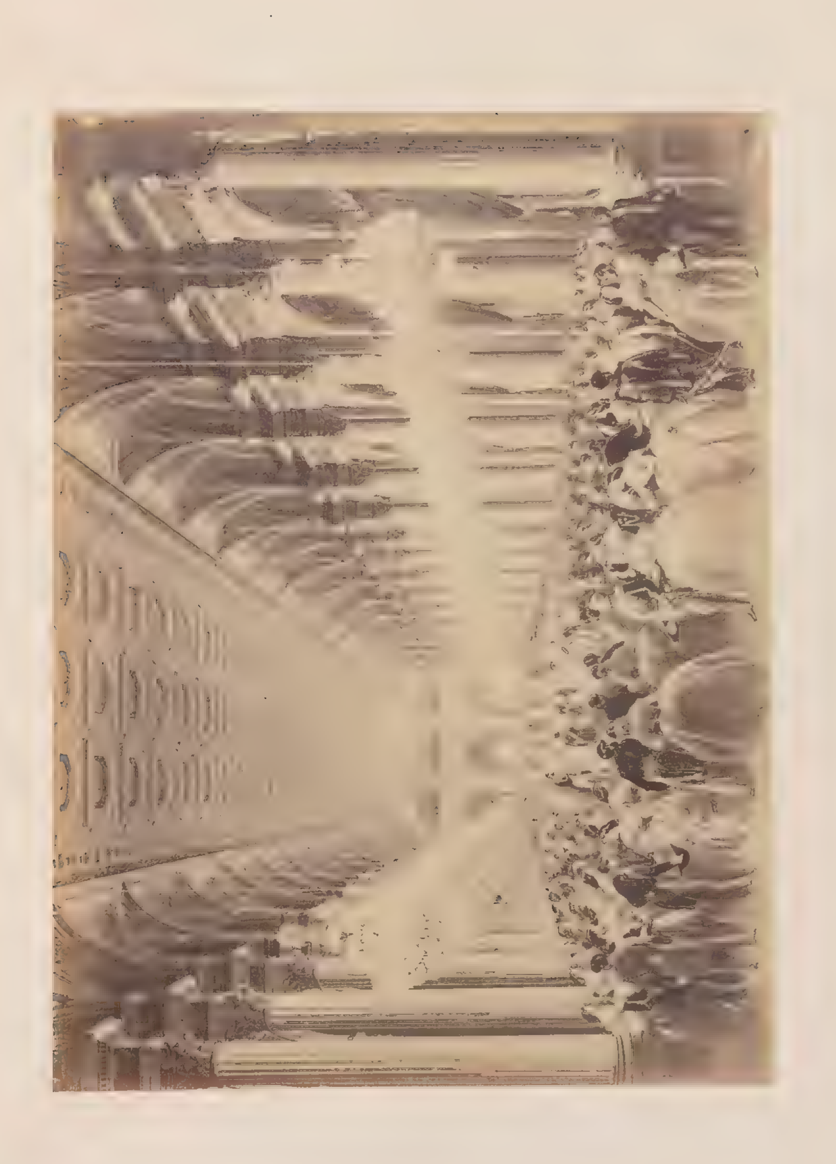






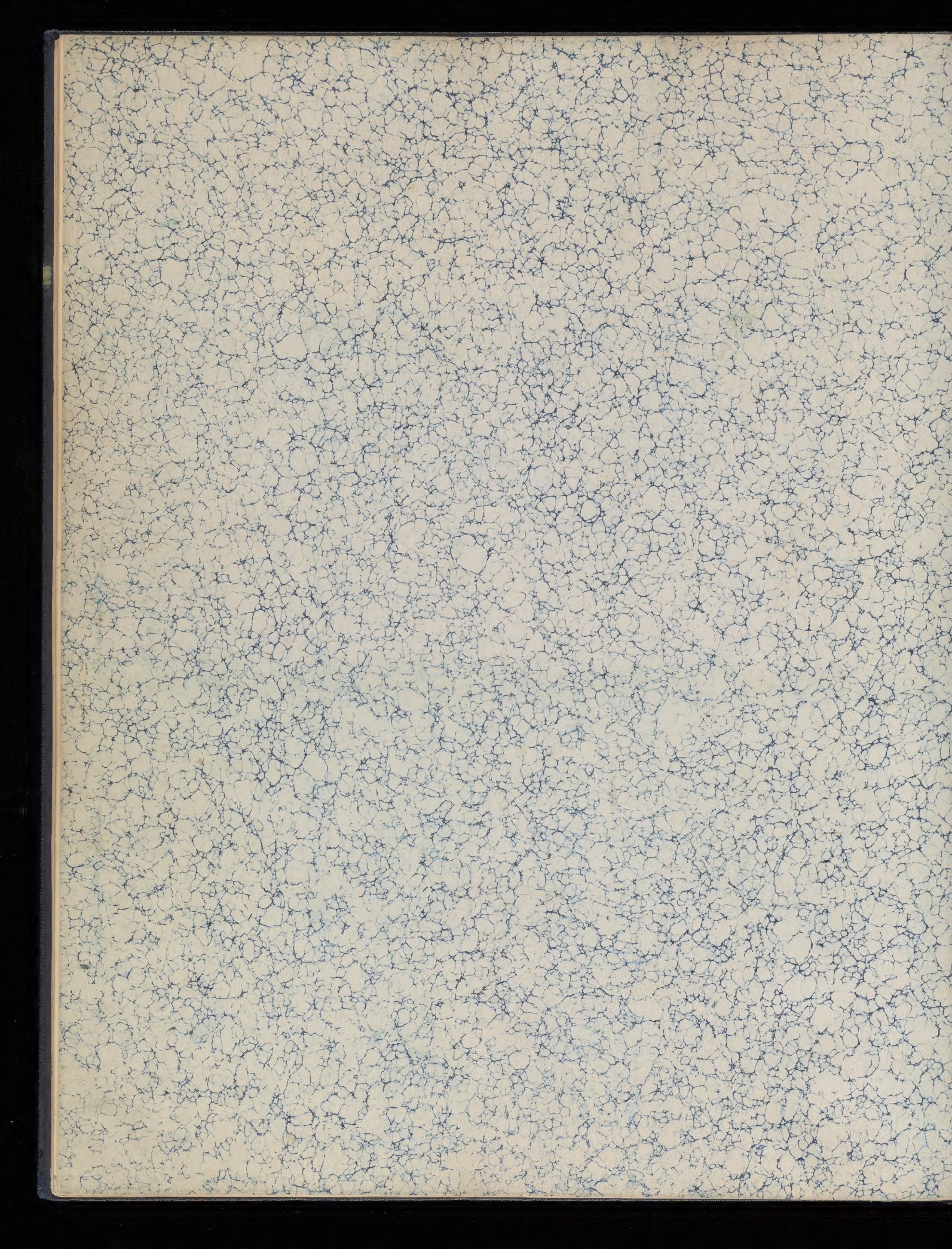


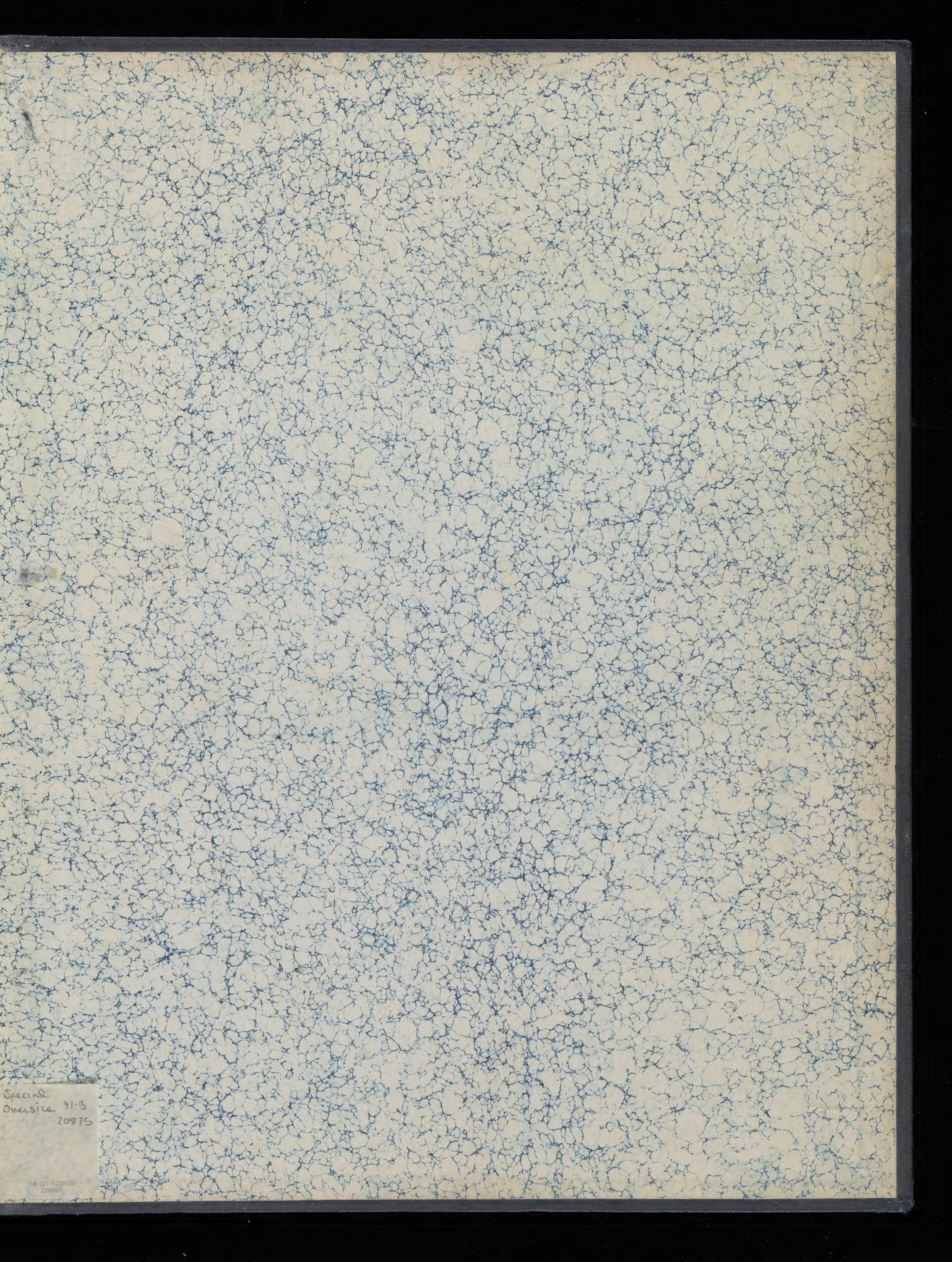











Special
Oversize 91-B
20875
THE GETTY CENTER
LIBRARY

